



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

PROCÈS-VERBAL d'une réunion régulière du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine tenue le 21 février 2018 à 11 h 30 au centre des congrès de la Gaspésie, à Carleton-sur-Mer, sous la présidence de Daniel Côté et à laquelle sont présents :

M. Allen Cormier, préfet

Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Simon Deschênes, maire de Sainte-Anne-des-Monts

Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

Mme Delisca Ritchie-Roussy, maire de Murdochville

Administratrice régulière représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

Mme Louise Langlois, mairesse de Chandler

Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

Mme Nadia Minassian, préfète

Administratrice régulière, représentant la MRC du Rocher-Percé

M. Roch Audet, maire de Bonaventure

Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

M. Eric Dubé, préfet

Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

M. Pascal Bujold, maire de Pointe-à-la-Croix

Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

M. Guy Gallant, préfet

Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

AINSI QU'

M. Antoine Audet, directeur général de la Régie

Mme Marie-Andrée Pichette, coordonnatrice aux opérations

Les administrateurs suivant ont été invités, mais n'ont pu participer à la rencontre :

M. Roger Chevarie, conseiller de Fatima

Administrateur régulier représentant l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

M. Gaétan Richard, conseiller de Grande-Entrée

Administrateur régulier représentant l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum;
2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée (adoption);
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption);
4. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2017 (adoption);
5. Suivi des finances et des opérations;
 - 5.1. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés (adoption);
6. Réorganisation des ressources humaines ;
 - 6.1. Démission du directeur général (adoption);
 - 6.2. Nomination d'une direction par intérim (adoption);
 - 6.3. Nomination d'un(e) secrétaire-trésorier (adoption);
 - 6.4. Autorisation de signature de la direction par intérim (adoption);
7. Bilan 2017;
8. Projet-pilote de navettes avec les services de VIA Rail;
9. Modification du règlement sur l'organisation du service (avis de motion);
10. Affaires nouvelles;
11. Date et lieu de la prochaine rencontre;
12. Période de questions;
13. Levée de l'assemblée (adoption).



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, Daniel Côté, souhaite la bienvenue à tous et constate que le quorum est atteint.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Allen Cormier propose Marie-Andrée Pichette à titre de secrétaire d'assemblée. Marie-Andrée Pichette accepte d'être secrétaire d'assemblée.

R18 - 01

RESOLUTION CONCERNANT LA NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Allen Cormier et unanimement résolu de nommer Marie-Andrée Pichette à titre de secrétaire d'assemblée.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

R18 - 02

RESOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Louisette Langlois et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

LECTURE, SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 DÉCEMBRE 2017

Le document « Procès-verbal d'une réunion régulière du conseil de la Régie tenue le 15 décembre 2017 » est présenté.

R18 - 03

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 DÉCEMBRE 2017

IL EST PROPOSÉ par Roch Audet et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2017 tenue à Gaspé, tel que lu et présenté.

5. SUIVI DES FINANCES ET DES OPERATIONS

Comptes à payer et liste des comptes préautorisés

La liste des comptes à payer et des comptes préautorisés de novembre et décembre 2017 est remise aux administrateurs.

Le montant total au 30 novembre 2017 est de 278 036,62\$.
Le montant total au 31 décembre 2017 est de 319 219,90\$.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

R18 – 04

RESOLUTION CONCERNANT L'APPROBATION DES COMPTES A PAYER

IL EST PROPOSÉ par Allen Cormier et résolu unanimement d'adopter la liste de comptes à payer et des comptes préautorisés de novembre 2017, au montant total de 278 036,62\$ et de décembre 2017 au montant total de 319 219,90\$.

6. RÉORGANISATION DES RESSOURCES HUMAINES

6.1. Démission du directeur général

R18 – 05

RESOLUTION ACCEPTANT LA DEMISSION D'ANTOINE AUDET, A TITRE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

IL EST PROPOSE par Delisca Ritchie-Roussy et unanimement résolu d'accepter la démission d'Antoine Audet, à titre de directeur général et secrétaire-trésorier et que cette démission prendra effet le 23 février 2018.

2. Nomination d'une direction générale par intérim

Suite à la démission d'Antoine Audet, le conseil d'administration souhaite nommer une direction par intérim.

R18 – 06

RÉSOLUTION CONCERNANT LA NOMINATION ET LA SIGNATURE DU CONTRAT D'EMBAUCHE D'UNE DIRECTION GÉNÉRALE PAR INTERIM

IL EST PROPOSE par Louisette Langlois et unanimement résolu de nommer Marie-Andrée Pichette comme directrice générale par intérim et d'autoriser le président à signer un contrat d'embauche proposé, en vue d'une entrée en fonction le 26 février 2018.

3.3. Nomination d'un(e) secrétaire-trésorier

Suite à la démission d'Antoine Audet, un nouveau secrétaire-trésorier doit être nommé.

Guy Gallant propose M. Antoine Audet à titre de président d'élection et Daniel Côté à titre de secrétaire d'élection.

Ces derniers acceptent d'être président et secrétaire d'élection.

Louisette Langlois propose l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de secrétaire-trésorier.

Nadia Minassian propose Marie-Andrée Pichette.

Delisca Ritchie-Roussy propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Marie-Andrée Pichette accepte le poste de secrétaire-trésorier.

R18 – 07

RESOLUTION CONCERNANT LA NOMINATION DU NOUVEAU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

IL EST PROPOSE par Nadia Minassian et unanimement résolu de nommer Marie-Andrée Pichette à titre de secrétaire-trésorier de la Régie à compter du 26 février 2018.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

6.4. Autorisation de signature de la direction par intérim

À la suite de ce changement de secrétaire-trésorier, la résolution R13-22, R13-72 et R13-73 concernant les affaires bancaires doit être mise à jour pour nommer Marie-Andrée Pichette à titre de signataire autorisé.

R18 – 08

RESOLUTION CONCERNANT LES AFFAIRES BANCAIRES

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (« Régie ») a élu Marie-Andrée Pichette pour remplacer Antoine Audet au poste de secrétaire-trésorier de la Régie à compter du 26 février 2018, il y a lieu de modifier la résolution du conseil d'administration relativement aux affaires bancaires à compter de cette date;

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier est autorisé par le conseil d'administration à effectuer les achats requis pour la bonne marche de l'organisation;

ATTENDU QU'à ces fins, les résolutions bancaires R13 – 22, R13-72 et R13-73 datée du 20 février et du 21 août 2013, doit être modifiée en conséquence, et ce, afin de modifier les signataires autorisés et de nommer les représentants autorisés auprès de la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

EN CONSEQUENCE,

IL EST PROPOSE par Delisca Ritchie-Roussy et résolu unanimement :

QUE la résolution R13 – 22 du 20 février et R13-72 et R13-73 du 21 août 2013 soit modifiée en conséquence et remplacée par la résolution suivante :

A – AFFAIRES BANCAIRES

1. La Régie procède à l'ouverture d'un compte bancaire auprès de la Caisse populaire Desjardins de la Baie-de-Gaspé;
2. La résolution relativement aux affaires bancaires, selon le formulaire requis par l'institution bancaire de la Régie (Caisse populaire Desjardins de la Baie-de-Gaspé), soit approuvée;
3. Que Daniel Côté, président, et Marie-Andrée Pichette, secrétaire-trésorier de la Régie (les « signataires autorisés »), soient désignés conjointement signataires autorisés de la Régie pour ses affaires bancaires, et que les signataires autorisés soient autorisés, pour et au nom de la Régie, à accomplir et à poser tout geste et à signer et à livrer tout document que les signataires autorisés, à leur entière discrétion, jugent nécessaire ou désirable, aux fins de mettre en place les arrangements bancaires avec l'institution bancaire de la Régie;
 - 3.1 Les signataires autorisés soient les représentants de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine à l'égard de la Fédération des caisses Desjardins du Québec;
 - 3.2 Ces représentants exerceront les pouvoirs suivants :
 - Signer ou approuver tout document ou pièce justificative relativement à une demande de carte auprès de la Fédération des caisses Desjardins du Québec,
 - Procéder à toute demande, présente et future, de modification, d'augmentation de limite et d'ajout de carte(s), et ce, avec l'autorisation préalable du conseil d'administration de la Régie;
 - 3.3 QUE soit autorisée la modification des utilisateurs de la carte de crédit Affaires pour le compte de la Régie intermunicipale de transport, de manière à ce que Marie-Andrée Pichette, secrétaire-trésorier,



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

remplace Antoine Audet dans l'ensemble de ses rôles et fonctions relatifs à la carte de crédit;

QUE le secrétaire-trésorier, Marie-Andrée Pichette, soit, par la présente, désigné pour procéder à la modification du nom du détenteur de la carte de crédit de la Régie, au nom de la Régie, et soit autorisé à signer tout document à cet effet.

- 3.4 Les paragraphes A.3.1 à A.3.4 de la présente résolution demeureront en vigueur jusqu'à ce qu'un avis écrit de leur modification ou de leur abrogation ait été reçu par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

B – AFFAIRES GÉNÉRALES

4. Les signataires autorisés agissant conjointement soient, par les présentes, autorisés à signer et à délivrer, pour le compte et au nom de la Régie, tout document de nature administrative ou fiscale relativement aux affaires courantes de la Régie ou à des fins fiscales;
5. Les signataires autorisés soient, par les présentes, autorisés, chacun pouvant agir seul, à signer les attestations et les documents similaires pour le compte de la Régie à l'égard des questions factuelles ayant trait à l'exercice des activités commerciales et aux affaires internes de la Régie, notamment les certificats vérifiant les exemplaires des statuts, règlements administratifs, résolutions et procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la Régie.

C – MODIFICATION DES UTILISATEURS DE LA CARTE DE CRÉDIT. ET D'ACCÈS D

R18 – 09

RÉSOLUTION CONCERNANT LA MODIFICATION DES UTILISATEURS DE LA SESSION ACCÈS D AFFAIRES

ATTENDU QUE la Régie a besoin d'utiliser les services d'Accès D Affaires pour ses opérations bancaires.

IL EST PROPOSE par Pascal Bujold et unanimement résolu :

QUE soit autorisée la modification des utilisateurs de la session d'Accès Affaires, pour le compte de la Régie intermunicipale de transport, de manière à ce que Marie-Andrée Pichette, secrétaire-trésorier, devienne « administratrice principale » et remplace Antoine Audet à ce titre;

QUE la secrétaire-trésorier, Marie-Andrée Pichette, soit, par la présente, désigné pour procéder à la modification de cette session, au nom de la Régie, et soit autorisé à signer tout document à cet effet.

7. BILAN 2017

Un bilan de l'année 2017 de la Régie a été présenté aux membres du conseil d'administration. Un communiqué de presse résumant ce bilan sera émis suite à la fermeture de la réunion publique.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

8. PROJET-PILOTE DE NAVETTES AVEC LES SERVICES DE VIA RAIL

Un bilan du projet a été présenté aux membres du conseil d'administration.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

9. MODIFICATION AU REGLEMENT SUR L'ORGANISATION DU SERVICE

Un dépôt d'avis de motion est demandé afin de pouvoir modifier le règlement sur l'organisation du service.

A18 – 01

AVIS DE MOTION CONCERNANT L'ORGANISATION D'UN SERVICE MUNICIPAL DE TRANSPORT COLLECTIF DE PERSONNES SUR LE TERRITOIRE DE LA REGIE INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Delisca Ritchie-Roussy, administratrice, donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance subséquente du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, d'un projet de mise à jour du Règlement concernant l'organisation d'un service municipal de transport collectif de personnes sur le territoire de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

10. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point n'y est apporté.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

11. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 25 avril 2018 à Sainte-Anne-des-Monts.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

12. PERIODE DE QUESTIONS

Aucun public ne s'étant présenté, aucune question n'est posée.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R18 – 10

RESOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Roch Audet et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par
Le président,

Daniel Côté

Lu et certifié conforme par
la secrétaire-trésorière

Marie-Andrée Pichette

20/09/26
Date

26/09/18
Date

ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

23 avril 2018
Date